

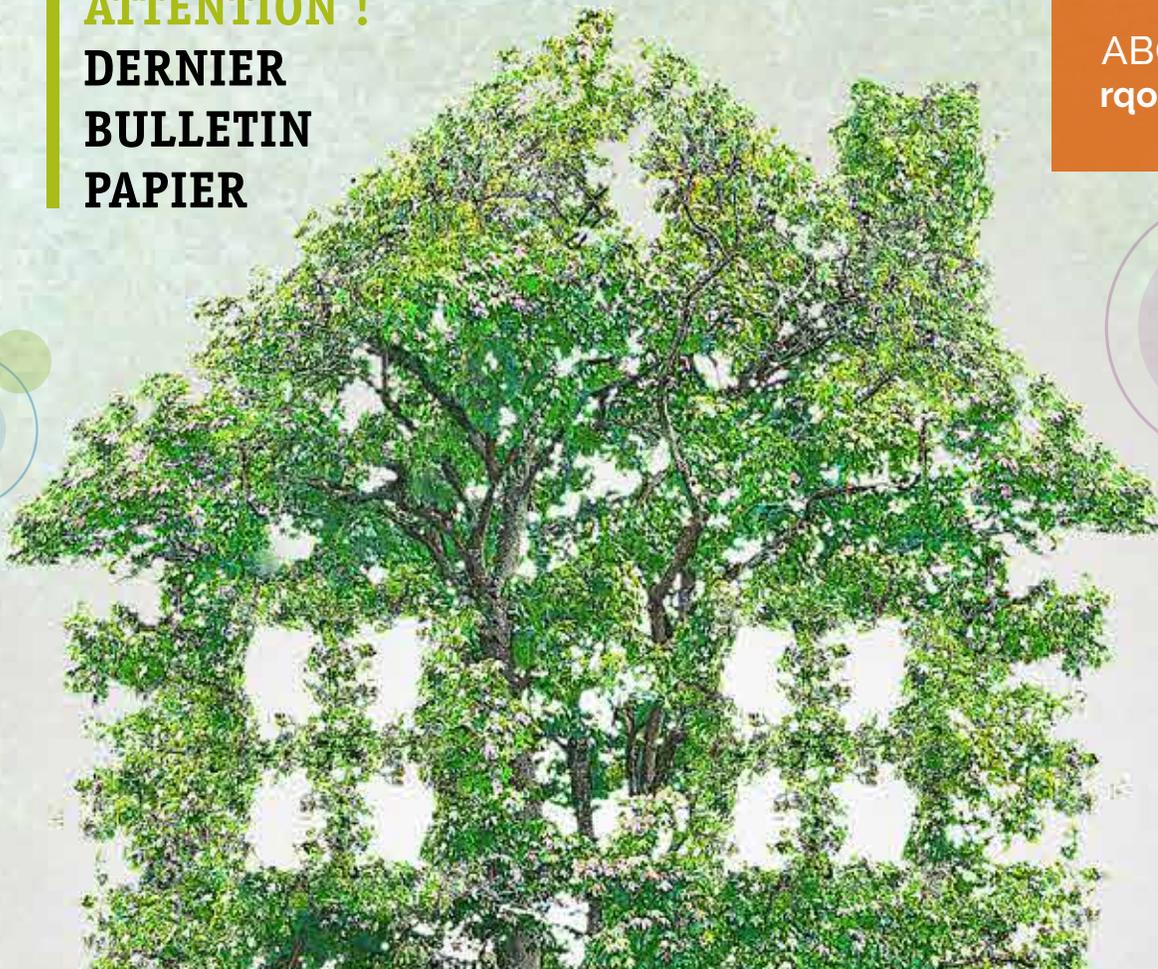
LE RÉSEAU

LE BULLETIN DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION ET DE SES FÉDÉRATIONS



ATTENTION !
DERNIER
BULLETIN
PAPIER

ABONNEZ-VOUS SUR
rqoh.com/abonnement





Dévoué, de l'assurance aux services financiers

Lussier Dale Parizeau, courtier du programme Sékoia, devient Lussier.

Orange pour notre approche chaleureuse. Lussier pour la somme de nos acquisitions.
Une nouvelle identité pour mieux représenter notre marque rassembleuse.

Toujours la même écoute. Toujours le même service-conseil. Toujours le même engagement à travers toutes les régions du Québec. Avec une seule mission : trouver la meilleure façon de protéger les actifs humains et financiers de nos clients.



Cabinet de services financiers
1 877 277-OSBL

Lussier.co/R00H





MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Septembre 2022 a eu pour moi une couleur toute particulière. Je tiens d'ailleurs à remercier le conseil d'administration du Réseau québécois des OSBL d'habitation de m'avoir confié les destinées de cette organisation dynamique. Que de plaisir anticipé à travailler avec une permanence extraordinaire et dévouée et à porter les nombreux dossiers relatifs à l'habitation à but non lucratif ! **Merci beaucoup !**

L'automne 2022 est également une période très active dans notre milieu. Au moment d'écrire ces lignes, un nouveau gouvernement provincial, que l'on connaît déjà bien, est en place avec une forte majorité de sièges. Nous travaillerons d'arrache-pied pour que le prochain conseil des ministres fasse preuve d'une plus grande ouverture pour les dossiers touchant l'habitation, une question qui est encore cette année un souci important pour un trop grand nombre de nos concitoyens.

D'ailleurs, la situation devant laquelle se trouve présentement la société québécoise en matière de logement ne commanderait-elle pas la création d'un ministère dédié entièrement à cette question? La situation économique difficile que nous traversons en cette période « post-pandémique » fait ressortir de façon évidente le besoin de développer beaucoup plus de logements hors marché spéculatif. Des dizaines de milliers de ménages et de personnes seules ne peuvent accéder à un logement à la hauteur de leurs moyens.

À moyen terme, il serait également temps, pour les décideurs et tous les intervenants gravitant autour des dossiers de l'habitation, de se doter collectivement d'une vraie politique québécoise de l'habitation.

D'autre part, le 27 septembre dernier à Ottawa, se tenait la Journée de l'habitation sur la Colline de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU). La délégation québécoise, à laquelle participait le RQOH, représentait 25% des participants. Près d'une quarantaine de rencontres avec députés et ministres fédéraux auront été effectuées. La plupart ont porté sur le bilan qu'il convient de faire des cinq premières années d'opération de la Stratégie nationale sur le logement (SNL).

Une des interventions les plus remarquées a été celle de Justin Marchand, président du caucus autochtone de l'ACHRU, qui a plaidé pour une initiative distincte pour et par les Premières Nations, initiative maintes fois réclamée dans nos représentations auprès du fédéral. Le ministre Ahmed Hussen, qui est venu s'adresser en personne aux représentants des provinces canadiennes et des Premières Nations, a été directement interpellé sur la nécessité d'une révision en profondeur des composantes de la SNL pour remédier à la situation difficile du logement partout au Canada.

Pour terminer, oui les prochains mois seront remplis de défis pour votre Réseau, les fédérations et leurs membres. La situation actuelle de l'habitation commande vigilance et proactivité, et c'est la posture qu'adoptera votre Réseau pour mener à bien sa mission.

André Castonguay
Directeur général - RQOH

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

 **rqoh.com**

1431 Fullum, bureau 102, Montréal, QC H2K 0B5
514-846-0163 | Sans frais 1-866-846-0163

 /ReseauQuebecoisOsblHabitation
 /RQOH_

 **55 000**
logements

 **1 200**
organismes

 **8**
fédérations

 **1**
voix

Ensemble, nous formons un réseau solidaire dont la vocation première est d'offrir à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées des conditions stables et décentes de logement.

floh.rqoh.com / 450 662-6950 / 1-888-662-0399

fohgbi.rqoh.com / 418 867-5178

frohmq.rqoh.com / 819 697-3004

froh.rqoh.com / 418 678-1418

fohm.org / 514 527-6668

frohme.rqoh.com / 450 201-0786

frohqc.rqoh.com / 418 614-2495 / 1-877-499-9656

rohsc.rqoh.com / 819 205-3485

Fédération des OSBL d'habitation des trois L (Laval, Laurentides, Lanaudière)

Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles

Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec

Fédération régionale des OSBL d'habitation du Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord

Fédération des OSBL d'habitation de Montréal

Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie

Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches

Fédération des OSBL d'habitation de l'Outaouais

Le Réseau est envoyé à 7 200 exemplaires aux administrateurs et directions des OSBL d'habitation du Québec, en plus d'être disponible en version intégrale sur le site internet du RQOH.

Éditeur : Réseau québécois des OSBL d'habitation. Coordination de la publication : Claude Rioux. Graphisme : Mathieu Delhorbe. Distribution : Numéro de convention de poste-publication 41027522.

Le RQOH remercie la Société d'habitation du Québec de son soutien à ses activités via le Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC).





LE BULLETIN LE RÉSEAU DÉMÉNAGE SUR LE WEB

Cher lecteur, chère lectrice,

Vous tenez entre vos mains la dernière livraison conventionnelle du Réseau. En effet, le magazine d'information du RQOH, qui existe en format papier depuis 2002, sera dorénavant disponible uniquement sur les plateformes numériques (site web, réseaux sociaux, infolettre).

La publication continuera d'exister dans sa forme périodique, c'est-à-dire que nous allons continuer de réunir en une même livraison, trois fois par année, un ensemble de textes informatifs bien ordonnés en différentes rubriques. Cependant la parution sera dorénavant accessible uniquement dans sa version électronique, pour laquelle vous recevrez une notification et un lien par courriel.

Différentes raisons motivent cette décision. Il y a d'abord une raison financière, car les ruptures de la chaîne d'approvisionnement des papiers ont fait exploser le prix de cette précieuse denrée, de plus en plus difficile à obtenir. Il y a aussi bien entendu une logique écologique qui pousse de plus en plus d'organismes à abandonner l'envoi systématique de dizaines de milliers de feuilles annuellement par la poste, avec son inévitable lot de gaspillage.

Nous vous rassurons : la décision d'abandonner l'édition papier n'entraîne pas de pertes d'emploi et nous ne fermons pas la porte à l'idée de procéder sobrement à un envoi postal ciblé d'une publication dédiée à une campagne précise.

Après s'être défaits des tâches liées à la mise en page, la fabrication et l'impression, le tri des adresses et l'envoi postal, toutes nos énergies pourront être consacrées à l'élaboration d'une belle page en ligne qui réponde aux meilleurs critères de lisibilité et d'accessibilité. Nous tenons à ce que toute personne, peu importe ses incapacités, puisse comprendre, naviguer et interagir avec notre contenu, de manière à permettre l'intégration sociale et la participation à la vie collective de notre lectorat.

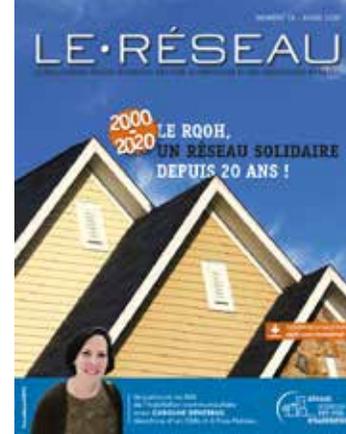
La principale crainte que nous avons, c'est de vous perdre, vous, lecteur ou lectrice qui ne recevrez plus ce bulletin par la poste. Afin de ne pas rompre ce lien si précieux, nous vous prions de prendre quelques secondes pour aller sur la page www.rqoh.com/abonnement pour nous donner votre adresse courriel.

Cela fut un plaisir de préparer cette publication pour vous durant toutes ces années – j'ai pour ma part préparé dix-huit livraisons –, nous ne faisons que nous transformer pour mieux vous informer.



Claude Rioux
Responsable depuis juillet 2015 du Réseau - RQOH

www.rqoh.com/abonnement







ÉVALUATION GÉNÉRALE

RETOUR SUR LE COLLOQUE 2022 : ÉVALUATION GÉNÉRALE

Au lendemain de ce grand événement ayant réuni 300 personnes à Montréal, nous avons le plaisir de partager cette page-souvenir du 8^e colloque du Réseau québécois des OSBL d'habitation.

S'étant tenu les 13 et 14 septembre à l'hôtel Bonaventure, l'évènement a constitué le premier rendez-vous d'importance du mouvement de l'habitation communautaire depuis le début de 2020. Un moment unique de partage de connaissances, d'expériences et de réflexions et un lieu exceptionnel pour les administrateurs, gestionnaires et intervenants de l'habitation qui ont pu y acquérir de nouveaux outils pour appréhender les nombreux défis liés au logement social et communautaire.

L'évènement n'aurait pas connu de tel succès sans la présence nombreuse des participantes et des participants, de toutes les personnes-ressources dans les ateliers, des partenaires lors des plénières et des exposants au Salon de l'habitation communautaire.

De haut en bas : **Benoit Dorais**, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, **Claude Foster**, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec, **Bruno Lemieux et Laurent Odjick**, respectivement coordonnateur de projets et directeur Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, **Claudie Latraverse**, directrice principale chez Lussier.

La plénière d'ouverture a été le moment d'une rencontre enthousiasmante avec Bruno Lemieux, coordonnateur de projets, et Laurent Odjick, directeur, Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.





Les grands regroupements de l'habitation communautaire ont organisé ensemble un débat électoral sur le logement auquel ont participé des représentants des cinq principaux partis québécois. Par ordre d'apparence ci-dessus : **Marie-Claude Nichols**, candidate du Parti libéral du Québec dans la circonscription de Vaudreuil, **Raphaël Déry**, candidat du Parti Québécois dans la circonscription de Gatineau, **Carmel-Antoine Bessard**, candidate du Parti conservateur du Québec dans la circonscription de Bourassa-Sauvé, **Andrés Fontecilla**, candidat de Québec solidaire dans la circonscription de Laurier-Dorion, **Karine Boivin-Roy**, candidate dans Anjou-Louis-Riel de la Coalition Avenir Québec et **Sophie Villeneuve**, animatrice du débat, vice-présidente de la firme Catapulte.



— Merci à nos partenaires ! —



QUAND ON DIT QUE LE LOGEMENT, CE N'EST PAS UNE MARCHANDISE

Un nouveau rapport provenant du gouvernement du Canada sur les perspectives régionales liées aux changements climatiques, et rédigé par le réseau de chercheur-e-s Ouranos, recommande entre autres choses d'investir dans la réfection des logements pour atténuer les inégalités en matière de santé.

QUI EN SERA LA LOCOMOTIVE ?

Au cours de la dernière année, l'accessibilité au logement s'est détériorée. Nous le voyons sur le terrain, dans les médias, la crise du logement est bien réelle et semble reconnue par un plus grand nombre d'organisations. Ce n'est que tout récemment que le gouvernement du Québec a reconnu qu'il y a bel et bien une crise du logement. Il a lancé un nouveau programme au début de l'année. Les premiers projets retenus dans le cadre de ce programme sont connus depuis juin dernier.

Pour sa part, le gouvernement fédéral dans son dernier budget a manifesté une préoccupation marquée pour la construction et la rénovation de logements afin de répondre aux différents besoins des populations. Mais cela demeure insuffisant. Les milieux sont mobilisés afin de contribuer à la recherche de solutions. Cette mobilisation doit se poursuivre et s'accélérer puisque de plus en plus de ménages consacrent plus de la moitié de leur revenu uniquement à se loger. Dans un contexte inflationniste, de plus en plus de locataires se retrouvent dans des logements trop petits et en mauvais état.

POUR FAIRE DU DROIT AU LOGEMENT, UNE RÉALITÉ

Cet automne, les municipalités ont multiplié les réflexions collectives pour l'accès au logement de leurs citoyen-ne-s et travailleur-euse-s. Notre coopérative y était. Les élus.e.s municipaux souhaitent ancrer les locataires dans leur milieu afin qu'ils participent à la vie collective.

Depuis plus de 50 ans, notre Caisse d'économie solidaire s'est érigée en pilier de la finance solidaire au Québec, particulièrement parce qu'elle est **le principal financier de tout l'écosystème du logement communautaire de la province**. Au 31 décembre 2021, notre actif s'élevait à près de 2 G\$, au 33^e rang des 215 caisses du Mouvement Desjardins. **L'habitation sociale et communautaire représente notre principal secteur de financement (63 %) aux entreprises membres de la Caisse. Nous estimons que 40 % de ces prêts ont été rendus possible grâce au programme AccèsLogis. 813 organisations du secteur ont choisi de devenir membres de la Caisse pour sa connaissance fine du secteur. Nous finançons près de 14 000 logements de qualité et réellement « abordables ».**

50 ANS D'EXPÉRIMENTATION FRUCTUEUSE

En plus de financer l'habitation sociale et communautaire, notre équipe de 10 experts participe à **l'innovation pour l'accès à un logement décent pour toutes et tous**.

- **C'est en collaboration avec notre organisation** que le Mouvement Desjardins en collaboration avec le ministère des Affaires municipales s'est récemment engagé à **acquérir, rénover ou construire 1 000 logements abordables et sociaux sur un horizon de 3 ans**.
- Fondation CSN, qui fait aussi parti de ce partenariat, développera **1 000 logements abordables supplémentaires de type copropriété** qui seront construits sur l'ensemble du territoire en 5 ans, dans le cadre du Fonds Coop Accès Proprio.
- De plus, 1000 autres logis sont attendus, fruits du travail entre le Fonds de solidarité FTQ, Desjardins et le gouvernement du Québec.

STRATÉGIE PARTENARIALE GAGNANTE

Malgré la taille non négligeable du parc immobilier en logement communautaire, **il y a nécessité de poursuivre le soutien public** à l'habitation sociale et communautaire.

Le contexte inflationniste qui frappe le secteur immobilier résidentiel tend à faire passer de plus en plus de logements privés au-delà du seuil de ce qui peut être considéré comme « abordable ».

Comme première institution financière de l'habitation communautaire au Québec, la Caisse entend poursuivre son **soutien aux OSBL d'habitation** pour que celles-ci :

- **profitent de l'effet de levier financier des programmes découlant des politiques publiques** en habitation pour lancer de nouveaux projets;
- **accroissent et préservent le « patrimoine immobilier »** dédié au logement communautaire par **une propriété et une gouvernance collectives orientées vers la qualité de vie et le bien-être des personnes**.

IL SERAIT TEMPS QUE LES BONNES PAROLES SOIENT SUIVIES D' ACTIONS

Au cours de la campagne électorale provinciale de l'automne, les organismes qui œuvrent en habitation communautaire ont fait le nécessaire pour sensibiliser les partis politiques. Pourtant, il en a été trop peu question lors des débats... Il est possible de régler ce problème en quelques années si on s'y met tous ensemble. Serons-nous entendu du gouvernement Legault au cours de son deuxième mandat ? Pour faire du droit au logement une réalité, nous devons réclamer encore plus fort des programmes de construction et de réfection mieux financés pour notre patrimoine bâti social et communautaire ? C'est un moyen de contrôle des loyers et une création de richesse pour en construire davantage.

Nous souhaitons contribuer au pouvoir d'agir avec votre Réseau, ses Fédérations et les OSBL d'habitation pour développer et assurer la pérennité de ce patrimoine bâti inestimable. Que personne ne soit laissé derrière lorsqu'il est question de logement, pour être de fiers créateurs de milieux de vie.



André Fortin

Conseiller stratégique en habitation
Services aux entreprises collectives

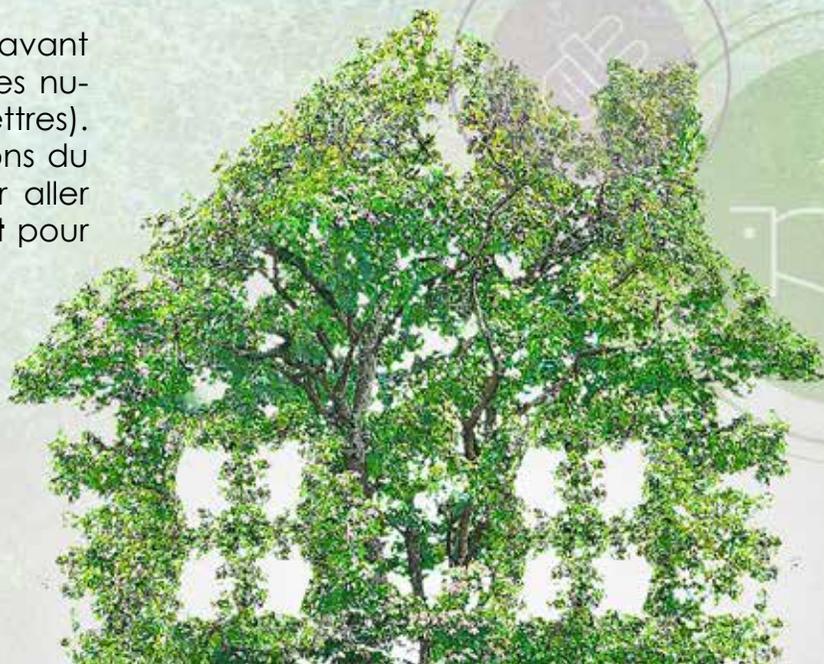


Desjardins

Caisse d'économie solidaire

Cher lecteur, chère lectrice,

Le bulletin *Le réseau* du RQOH sera dorénavant disponible uniquement sur les plateformes numériques (site web, réseaux sociaux, infolettres). Pour continuer de recevoir les informations du réseau, prenez quelques secondes pour aller sur la page www.rqoh.com/abonnement pour nous donner votre adresse courriel.





la photographe Laura Duquette et sa grand-maman, Nanie

Les services prévus ou non au bail constituent un autre motif de plaintes : « Beaucoup de personnes âgées en RPA expriment une insatisfaction par rapport à des services qui leur sont facturés sans nécessairement qu'il soit très clair si elles ont vraiment besoin de ce service, si elles l'avaient vraiment requis », explique Jacques Beaudoin, directeur des affaires publiques et juridiques au RQOH. Quand on paie pour quelque chose, c'est la moindre des choses que de savoir *pour quoi on paie* !

Afin d'informer les personnes âgées et sensibiliser les gestionnaires et administrateurs des ensembles d'habitations pour aînés, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), le RQOH et le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA) s'allient dans une campagne commune. Le but : améliorer le respect des libertés et des droits fondamentaux des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.



« Le droit à la vie privée et le droit à l'information sont consacrés dans cette loi fondamentale qu'est la Charte québécoise », dit Philippe-André Tessier, président de la Commission : « C'est important de mettre ces droits de l'avant dans une optique de bientraitance. »



La bientraitance n'est pas le contraire de la maltraitance. Elle va au-delà de l'absence de maltraitance. Les gestes de bientraitance, individuels et collectifs, permettent de prévenir et de lutter contre la maltraitance. Le [Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022](#) précise : « La bientraitance vise le bien-être, le respect de la dignité, l'épanouissement, l'estime de soi, l'inclusion et la sécurité de la personne. Elle s'exprime par des attentions, des attitudes, des actions et des pratiques respectueuses des valeurs, de la culture, des croyances, du parcours de vie, de la singularité et des droits et libertés de la personne âgée. »

LOGEMENT POUR AÎNÉS

TROIS ORGANISMES S'ALLIENT POUR LA BIEN-TRAITANCE DES AÎNÉS

« Toc-toc-toc, est-ce que je peux entrer ? » Cogner avant d'entrer chez quelqu'un, c'est un geste tout simple. Pourtant, c'est aussi l'un des principaux motifs d'insatisfaction chez les personnes âgées vivant en résidence, selon ce que la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a pu constater dans plusieurs régions du Québec. Des parents, des amis, mais aussi des membres du personnel, dans le vif de l'action, sans aucune mauvaise intention, entrent sans s'annoncer.



Cette initiative de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse est très pertinente et le RQOH est heureux de s'y être associé, explique Jacques Beaudoin. Adopter une culture et des pratiques de bienveillance, cela passe entre autres par la reconnaissance des droits des personnes âgées, incluant leur droit à l'autonomie et à la participation aux décisions qui les concernent. **Bravo à la Commission !**



Actuellement, quelque 500 OSBL d'habitation offrent plus de 25 000 logements à des personnes âgées, dans 300 municipalités. Parmi eux, près de 200 exploitent une résidence assujettie à la certification des RPA. Ces résidences offrent un logement abordable et des services adaptés à des milliers de personnes qui, autrement, n'auraient vraisemblablement pas accès aux grandes RPA plus dispendieuses en milieu urbain.

Ensemble, le RQOH et le RQRA regroupent 116 000 unités de logements dans des RPA. Avec la Commission, ils unissent leurs forces pour présenter une campagne de bienveillance, dont la production a été confiée à la photographe Laura Duquette et à sa grand-maman, Nanie. Elles ont produit deux vidéos et deux affiches, que les partenaires vous invitent à poser sur vos murs.



On conseille à nos membres de mettre les affiches dans chacune des résidences, conclut Marc Fortin, PDG du RQRA. Pourquoi ? Parce que quand les familles viennent visiter leur parent, ils vont voir les affiches, ils vont en parler, les aînés vont les voir et en parler, et ça peut aider certains aînés à dire moi j'aimerais ça qu'on me respecte et qu'on cogne avant d'entrer chez moi. Si ça change un seul comportement, juste pour ça, la campagne aura valu la peine.



Claude Rioux
Responsable des communications - RQOH

Mutuelle de prévention RQOH

Analyse d'éligibilité
sans frais et sans engagement

Guichet unique
pour l'ensemble des services
en gestion de la SST

+ de 75 membres
ont déjà adhéré

Réductions accordées
par la CNESST sur leurs cotisations
à leur payer

Types de services

- Gestion des réclamations pour lésions professionnelles
- Gestion de la prévention des accidents
- Mutuelle de prévention
- Services en financement SST et actuariat
- Services juridiques et d'expertises médicales
- Formations et impartition de service en SST
- Ergonomie

Consultez notre site pour la liste complète des services offerts.



Solutions Mieux-être
LifeWorks
auparavant Morneau Shepell

Pour information : Lyes Boudjelouah
ventes_mutuellesdeprevention@lifeworks.com
514 515 7089





CNESST

PRENDRE EN CHARGE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DANS SON MILIEU DE TRAVAIL : UNE PRIORITÉ POUR LES EMPLOYEURS

La santé et la sécurité au travail sont parfois, pour ne pas dire souvent, délaissées et mises de côté. Pourtant, faire l'effort de mettre en place une structure pour éviter les incidents et les accidents permettrait de mieux gérer les risques à long terme et de ne pas avoir à éteindre des feux lorsque le pire arrive.

LA LOI

Depuis l'arrivée de la Loi sur la modernisation du régime de santé et de sécurité (LMRSST) et de son régime intérimaire, le 30 septembre 2021, les organismes doivent mettre la main à la pâte afin de faire de la santé et de la sécurité au travail une de leur priorité. Pourtant, en dépit du temps écoulé, peu d'organismes semblent avoir embôîté le pas.

Plusieurs raisons pourraient expliquer ce manque d'engouement et d'intérêt envers la santé et la sécurité dans nos organismes d'habitation communautaire :

- Le nombre d'employés parfois restreint dans les organismes;
- L'absence d'accident ou d'incident qui n'incite pas l'organisme à mettre en place des actions en santé et en sécurité;
- La priorisation d'autres dossiers;
- Le manque de temps pour aller chercher l'information requise pour prendre la santé et sécurité en main dans son organisme;
- Etc.

Ces raisons sont souvent légitimes. Toutefois, la santé et la sécurité sont l'affaire de tous et toutes au sein d'un organisme et c'est pour cela que la LMRSST et le régime intérimaire ont fait leur apparition : rehausser la participation des employé.es et des employeurs de tout type d'entreprise, peu importe le secteur, et prendre au sérieux la santé et la sécurité du personnel.

UN PHÉNOMÈNE MARGINAL ?

Certains peuvent aussi penser que les lésions professionnelles au sein du secteur de l'habitation communautaire sont marginales. Toutefois, avec la diversité et le nombre de tâches qui incombent au personnel de nos organismes, des risques différents de lésions peuvent survenir.

Le tableau suivant présente le degré du risque du secteur de l'habitation pour les gestionnaires de biens immobiliers. Le personnel des OSBL d'habitation est donc bel et bien à risque de lésions professionnelles.

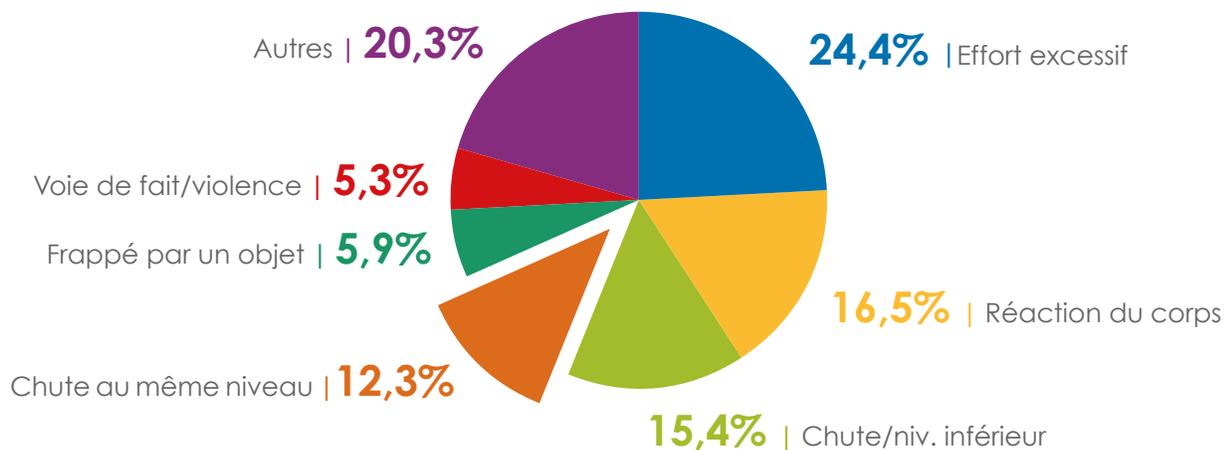
Degré de risque du secteur



Source CNESST

Regardons maintenant de plus près quelles sont les principales lésions professionnelles auxquelles les employé.es de nos organismes font face :

- Effort excessif
- Chutes de même niveau
- Voies de fait/violence/harcèlement
- Choc par un objet
- Réaction du corps
- Chute à un niveau inférieur
- Autres (dépression, etc.)



PRENDRE EN CHARGE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

LE RÉGIME INTÉRIMAIRE

Maintenant que vous êtes sensibilisé-e aux risques de lésions professionnelles de notre secteur, il est important de prendre en main la santé et la sécurité de vos travailleurs. C'est à cette fin que le régime intérimaire, qui vise à augmenter la prise en charge de la santé et de la sécurité par les milieux de travail, doit être mis en place dans tous les organismes depuis le 6 avril 2022.

Ce régime intérimaire est mis sur pied pour préparer tous les milieux de travail à la mise en place et à l'application des mécanismes de prévention qui prendront la forme d'un programme de prévention pour les organismes de 20 travailleurs et plus ou d'un plan d'action pour les organismes de 20 travailleurs et moins. De plus, selon leur nombre de travailleurs, des mécanismes de participation devront également être mis en place, tels que :

- Le comité de santé et de sécurité,
- La représentante ou le représentant en santé et en sécurité,
- L'agente ou l'agent de liaison en santé et en sécurité.

Cette étape préparatoire, qu'est le régime intérimaire, consiste à documenter par écrit l'identification des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs et, pour les établissements de 20 travailleuses et travailleurs ou plus, à documenter aussi par écrit l'analyse de ces risques. Il est donc important de calculer le nombre de travailleuses et travailleurs en emploi dans votre organisme afin de connaître les actions à entreprendre dans votre milieu de travail.

LA POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En plus de mettre en place le régime intérimaire, il pourrait être également avantageux d'élaborer ou de mettre à jour la politique de santé et de sécurité de votre milieu de travail.

La mise en place d'une politique de santé et de sécurité (SST) permet de clarifier et d'appuyer le programme de SST que tout employeur doit mettre en place dans son milieu de travail selon la réglementation canadienne en matière de santé et de sécurité. Cette politique permet de mettre en lumière les besoins spécifiques de votre milieu de travail. Elle démontre également un engagement clair et ferme de la direction de l'organisme et du conseil d'administration envers la santé et la sécurité de son personnel.

Il est important que cette politique soit approuvée par le conseil d'administration et qu'elle soit présentée à tout le personnel – et pas uniquement aux nouveaux employé-es. Elle peut par exemple faire partie de la trousse d'accueil des nouveaux employé-es ou être affichée en tout temps sur le milieu de travail.

Finalement, dans l'optique de vous soutenir dans la mise en place de ces actions, vous trouverez divers outils et gabarits disponibles sur le site de la CNESST ainsi que des capsules de formations gratuites en santé et sécurité au travail sur la plateforme de formation en ligne des OSBL d'habitation du Québec*

*formation.rqoh.com

Audrey Rourre
Responsable de la formation - RQOH





JUSTICE

LE RÉSEAU ÉQUIJUSTICE : POUR UN MEILLEUR ACCÈS À LA JUSTICE DANS LES OSBL-H

Bien que le logement communautaire se démarque par sa solidarité, il arrive que des conflits surviennent. Ceux-ci peuvent mettre en cause les locataires, les OSBL-H ou encore des intervenants externes – qu'ils soient issus du milieu communautaire, privé ou public. Ces conflits soulèvent des questions par rapport aux droits des personnes impliquées, et il est rare que ces questions puissent être adressées aux tribunaux (trop onéreux et trop long, pour être bref).

Heureusement, l'accès à la justice ne signifie pas exclusivement l'accès aux tribunaux. D'autres modèles de justice existent, et ceux-ci sont portés par d'autres ressources, notamment des organismes communautaires. Au Québec, le réseau Équijustice fait figure de proue en la matière : ses 23 organismes à but non lucratif offrent **à travers la province des services de justice réparatrice** et de médiation citoyenne.

Ces services constituent principalement de la médiation. La médiation peut être « pénale » ou « citoyenne » : elle est pénale lorsqu'il est question d'un comportement criminel, et citoyenne lorsqu'il est question d'un conflit civil, tel qu'un conflit de voisinage, de famille, un conflit commercial, ou encore des difficultés interpersonnelles en milieu de travail.

En termes de médiation citoyenne, Équijustice compte près de 230 bénévoles. En 2022, plus de 60 % de la médiation citoyenne effectuée concernait des conflits de voisinage et de logement. De plus, Équijustice a développé une expertise pour les situations impliquant la bienveillance des aînés et les enjeux de proche aidance. Comme l'indique son rapport annuel 2021-2022, les situations de maltraitance « comprennent souvent des dimensions relationnelles pour lesquelles les réponses traditionnelles (plaintes, démarches judiciaires, etc.) sont insuffisantes ».

Enfin, Équijustice offre des services au-delà de ces carcans : avec son volet « engagements locaux », les organismes sont ouverts à intervenir dans d'autres contextes que ceux énumérés ci-haut, afin de promouvoir le vivre-ensemble et le bien-être des collectivités, toujours dans une approche d'accompagnement au dialogue, et dans le respect des droits et différences de chacun.e.

Équijustice est donc un partenaire d'importance pour le logement communautaire, car ses services assurent un meilleur accès à la justice tant pour les locataires que les organismes, et contribuent ainsi directement à la richesse que sont les milieux de vie d'OSBL-H. Pour solliciter ou s'enquérir de leurs services, vous êtes encouragés à contacter le centre Équijustice de votre région, que vous pourrez identifier notamment sur le site equijustice.ca.

Pierre-Luc Fréchette

Conseiller aux affaires publiques et juridiques
RQOH



DE GRANDS DÉFIS POUR LE 2^E GOUVERNEMENT DE LA CAQ

Dans le cadre de la campagne qui s'est terminée le 3 octobre dernier, le RQOH a préparé une « carte de visite » pour présenter les propositions du secteur de l'habitation sans but lucratif. La démarche est axée sur la question de l'accès à un logement qui réponde aux besoins des ménages et respecte leur capacité de payer.

Le document est disponible ici : rqoh.com/carte-de-visite

Au lendemain des élections, il nous semble primordial de rappeler aux députés de la nouvelle législature ces demandes et propositions déclinées en cinq points :

1. La construction de logements sociaux et communautaires

Réaliser au moins **5 000 nouveaux logements sociaux et communautaires** par an et sur 5 ans afin d'offrir des logements réellement abordables aux ménages à faible ou modeste revenu, en fonction de leur capacité de payer.

2. Le programme AccèsLogis

Poursuivre et accélérer la réalisation de **la totalité des unités** déjà annoncées, mais non livrées dans le programme AccèsLogis en allouant les sommes nécessaires à cette fin, et maintenir et améliorer le programme pour réaliser les milliers de nouveaux logements nécessaires pour répondre aux besoins des ménages québécois.

3. Le Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ)

Miser sur les promoteurs dont l'**expertise en matière d'habitation pour les clientèles vulnérables** est réelle en priorisant les projets présentés par des organismes sans but lucratif, plutôt que des développeurs privés, et inclure un **nombre minimum de PSL** dans tout programme de logement dit abordable.

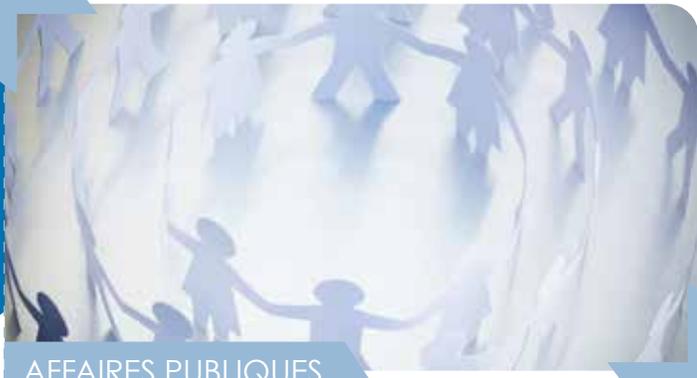


4. Le financement du soutien communautaire

Augmenter de façon pérenne à **35 millions de dollars l'enveloppe budgétaire** allouée par le ministère de la Santé et des Services sociaux et dédiée au soutien communautaire en logement social et communautaire. Cela, conformément aux orientations convenues par les partenaires des réseaux de l'habitation et de la santé et des services sociaux à l'occasion de la récente mise à jour du Cadre de référence.

5. La pérennité des habitations communautaires pour aînés

Reconnaître le caractère distinct des RPA sans but lucratif et **obtenir un engagement du gouvernement à soutenir leur développement**. En parallèle, que le gouvernement reconnaisse et valorise la place particulière qu'occupent les OSBL d'habitation non visés par la certification dans l'offre de logements répondant aux besoins des ménages aînés.



AFFAIRES PUBLIQUES

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE : OÙ EN EST-ON ?

C'est par un simple communiqué diffusé en fin de journée le 5 mai dernier qu'a été lancé le nouveau *Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social et communautaire*. Fruit d'une réflexion commune des partenaires des réseaux de l'habitation et de la santé et des services sociaux, le document a reçu l'appui des ministres responsables de ce dossier au moment de sa publication, soit madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'habitation, et son collègue Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

Les interventions en soutien communautaire ont une longue histoire dans le secteur du logement social. Elles ont débuté dans les années 1980 à la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal, avant de s'étendre dans les autres régions. Visant principalement à favoriser la stabilité résidentielle des locataires de logements sociaux, le soutien communautaire est devenu une caractéristique distinctive importante, voire une « marque de commerce » des OSBL d'habitation.

Ces pratiques ayant démontré leurs effets positifs, un premier cadre de référence a été élaboré et lancé en 2007, assorti d'une enveloppe budgétaire annuelle de 5 millions de dollars, qui est demeurée au même niveau pendant une douzaine d'années. En 2020, cette enveloppe, distribuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, a été rehaussée à 8,3 millions \$. Les orientations contenues dans le cadre de référence ont toutefois été mises en œuvre de façon inconsistante dans les différentes régions, et le comité national censé suivre leur application n'a jamais vraiment été opérationnel.

En 2018, ce comité a finalement été réactivé. Des bilans d'application des pratiques ont alors été réalisés dans les deux grands réseaux, qui ont mené aux travaux de mise à jour du cadre de référence.

La nouvelle version reprend, à peu de choses près, la définition qu'on y retrouvait : « Le soutien communautaire recouvre un ensemble d'actions qui peuvent aller de l'accueil à la référence, en passant par l'accompagnement auprès de services publics, la gestion des conflits entre locataires, l'intervention en situation de crise, la gestion du bail, du soutien ponctuel, le soutien au comité de locataires et aux autres comités et l'organisation d'activités communautaires. En fait, la notion de soutien communautaire désigne "[...] ce qui relève de l'accompagnement social des individus et/ou des groupes". » Le seul changement, en fait, c'est qu'on a remplacé la locution « intervention psychosociale » par « soutien ponctuel » afin de dissiper toute confusion avec les services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux.

Parmi les principaux changements qui ont été apportés, le document est beaucoup plus précis quant à la façon dont les interventions en soutien communautaire doivent être déployées dans les diverses régions. L'accent est mis sur la concertation entre les partenaires concernés, cela, à tous les paliers. Ainsi, « il est désormais obligatoire de mettre en place ou d'utiliser une instance existante de concertation régionale ou territoriale dédiée ou contributive au SCLSC ». Les partenaires régionaux ou territoriaux des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'habitation (incluant les fédérations régionales d'OSBL d'habitation) devront en faire partie. Ils pourront également s'adjoindre, s'ils le souhaitent, des partenaires d'autres secteurs.

Ces nouvelles instances (elles existaient dans certaines régions, mais pas partout) détermineront les enjeux et priorités régionales en fonction des besoins identifiés et définiront les modalités d'application du soutien communautaire sur le territoire, à la lumière des principes énoncés dans le cadre de référence.

Ce dernier étant enfin publié, il reste maintenant à s'assurer de sa mise en œuvre, en toute cohérence et dans toutes les régions, mais également au palier national. L'enjeu du sous-financement des interventions en soutien communautaire est systématiquement ressorti dans les bilans qui ont été réalisés dans les deux réseaux, en 2018.



Au cours de la dernière année, le gouvernement du Québec a annoncé de nouvelles initiatives, assorties de nouveaux financements, pour des « services d'accompagnement » qui visent certains projets en particulier (organismes de lutte à l'itinérance ou projets ayant été financés dans le cadre de la phase 1 de l'Initiative pour la création rapide de logements), et qui s'apparentent au soutien communautaire. Ces nouvelles initiatives ont été déployées en faisant abstraction des mécanismes de concertation et des orientations prévues dans le cadre de référence!

La mise en œuvre du cadre de référence et le rehaussement du financement attribué au soutien communautaire sont deux priorités auxquelles le comité national de suivi doit s'attaquer et à propos desquelles le nouveau gouvernement doit être rapidement interpellé. Parallèlement, le comité devra aussi poursuivre la réflexion sur une possible intégration du logement transitoire dans le cadre de référence et en arriver à une conclusion : des discussions à ce sujet sont prévues dès cet automne.

Jacques Beaudoin

Directeur des affaires publiques et juridiques - RQOH



www.rqoh.com/abonnement
Pour continuer à recevoir nos nouvelles

NOUVELLES DES FÉDÉRATIONS

FOH3L

Laval, Laurentides et Lanaudière

Un momentum favorable à la mobilisation !

Chers membres et partenaires,

Malgré une campagne électorale fort décevante en matière de mise à l'agenda public des enjeux liés au logement social et communautaire, un momentum favorable à la mobilisation semble se dessiner. Revenons sur quelques événements qui ont retenu l'attention de la FOH3L.

Mobilisation municipale : Sommet de l'habitation

Le 26 août dernier avait lieu le Sommet de l'habitation, une initiative des maire.esse.s Catherine Fournier (Longueuil) et Stéphane Boyer (Laval) promise lors de la dernière campagne électorale municipale, qui a réuni plus de 400 personnes physiquement et a rejoint au moins 900 autres participant-e-s dans le confort de leur demeure. Justement : comment fait-on, collectivement, tout ordre de gouvernement confondu, tout secteur interpellé, pour nous assurer que tout un chacun ait accès à une habitation sécuritaire et adaptée à ses besoins tout en agissant structurellement sur le maintien de l'abordabilité ? Le Sommet, pendant lequel se sont enchaînés des ateliers et des conférences toutes plus pertinentes les unes que les autres, a notamment permis de se poser quelques instants et de nous demander : qu'est-ce que l'abordabilité autre qu'un mot utilisé à toutes les sauces (clin d'œil ici à la notion d'innovation qui subit le même sort depuis quelques années déjà...) ? L'abordabilité, que plusieurs tentent à tort de circonscrire statistiquement et individuellement, se révèle dans une situation générale et non une notion chiffrée fixe – ce qui est abordable pour l'un ne l'est pas nécessairement pour un autre et vice versa ! L'abordabilité, c'est un contexte généralisé maintenu par la somme des actions entreprises visant à garantir un climat pour toutes et tous – un marché abordable et non pas qu'une seule unité ou un loyer mensuel. Cela étant dit, à notre sens, le plus porteur a été de constater à quel point les municipalités souhaitent être des acteurs de premier plan et, pour ce faire, le gouvernement provincial doit impérativement offrir les outils nécessaires à ces dernières : des cadres réglementaires revus, des pouvoirs accrus, un financement adéquat des programmes en matière d'habitation (ACL et PHAQ) et une vision modulée selon les besoins propres à chaque région. Les municipalités sont des alliées de choix pour mener cette lutte auprès du gouvernement provincial.



Mobilisation politique : À la rencontre de nos nouveaux élu.e.s

Si le gouvernement est demeuré inchangé au terme du rendez-vous électoral du 3 octobre dernier, la couleur de certaines régions n'est plus la même – une occasion à saisir pour sensibiliser ces nouveaux députés aux revendications portées par notre secteur. La FOH3L ira à leur rencontre au courant du présent automne et tâchera de faire résonner la voix des mal-logé-e-s dans leur circonscription. Bien que conçue pour mener des représentations préélectorales, la « carte de visite » du RQOH sera fort utile pour mener à bien cet exercice et nous vous encourageons à en faire de même dans votre coin de territoire!

Mobilisation... à l'interne !

Un aspect non négligeable de la mobilisation est aussi celle de son équipe de travail (!). Ainsi, les deux derniers mois de l'année seront fort occupés à revoir et à mettre à jour l'ensemble des procédures et des politiques en matière de ressources humaines. Au passage, nous reverrons l'organisation du travail et nous nous mobiliserons autour de l'élaboration de notre prochain plan d'action 2023-2025.

On ne chômera pas à la FOH3L !

Jessie Poulette
Directrice générale - FOH3L





FOHM

Montréal

L'été et l'automne ont été bien remplis à la FOHM.

Avec l'approche des élections provinciales en tête, nous avons élaboré plusieurs stratégies afin de saisir le momentum, attirer l'attention des candidat-e-s mais aussi de la population sur l'enjeu du manque de financement des OSBL d'habitation. Expliquer ce que nous sommes, un modèle efficace de lutte contre la spéculation immobilière était au centre de nos priorités.

La campagne « Mon OSBL d'habitation, la clé contre la spéculation » est née de cette volonté et a été un franc succès auprès de nos membres : les bannières bleues arborant le slogan ont commencé à apparaître un peu partout dans la ville. Au final, 350 bannières ont été accrochées à des balcons d'OSBL-H : la participation est enthousiasmante et les groupes sont à la fois solidaires et engagés. Notre campagne de collecte de clés inutilisées, en parallèle, est allée bon train. Il est d'ailleurs toujours possible de nous en faire parvenir, car de futures actions sont à venir.

En septembre, toujours pour mettre de l'avant notre modèle des OSBL d'habitation, nous avons réalisé une conférence de presse en collaboration avec les Habitations communautaires Loggia et les Toits de Mercier. Sur un terrain vacant, sur lequel devraient se trouver des logements communautaires, nous avons attiré l'attention sur le manque criant d'investissements en logement social et communautaire. Nous avons pu pour cela compter sur la mobilisation de nos membres qui ont répondu présents, ainsi que sur une couverture médiatique bien au-delà de nos attentes, autant en anglais qu'en français.

Avec la réélection de la CAQ, le travail se poursuit. Campagne électorale ou non, les mêmes enjeux demeurent : plus que jamais le modèle des OSBL d'habitation doit être connu et reconnu. Plus que jamais il faudra se tenir les coudes et défendre AccèsLogis. En ce sens, la FOHM continuera de représenter ses membres après des diverses instances politiques.

Jeanne Barbeau

Responsable des communications - FOHM



Sur le vaste territoire de la Fédération, nos membres travaillent très fort et les besoins exprimés sont nombreux. Notre service d'aide et d'accompagnement est beaucoup utilisé. Ces dernières semaines, plusieurs nouvelles demandes ont été déposées auprès de la Fédération. Notre petite équipe est énormément mobilisée sur le terrain. Que ce soit pour la préparation de fin d'année, l'organisation d'une assemblée générale ou pour l'aide en comptabilité et gestion administrative courante, le service aux membres est presque à sa pleine capacité. Heureusement, nous avons procédé à l'embauche d'une personne très qualifiée pour offrir une aide personnalisée à nos membres. Marie-Carole est déjà au boulot pour rattraper les retards dans la gestion administrative de quelques-uns de nos membres au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Notre Fédération est actuellement en préparation d'une visite sur la Côte-Nord pour aller à la rencontre de ses membres. Cette visite, une première depuis le début de la pandémie, nous permettra de mieux saisir les besoins particuliers et de définir de quelle manière nous pourrions bonifier nos services offerts sur le territoire. La volonté de la FROH est d'offrir un service équitable sur l'ensemble de son territoire malgré les défis reliés à l'éloignement physique.

Dans les prochaines semaines, les actions de visibilité et de promotion de nos membres RPA se poursuivront. Les premières actions de notre stratégie publicitaire ont déjà connu un impact positif. Suite à la publicité parue dans une édition spéciale du média régional *Le Quotidien*, les demandes d'information ont connu une nette augmentation. Plus de 1500 personnes ont consulté notre publicité. D'autres publicités seront réalisées afin de promouvoir l'offre de nos RPA sur l'ensemble du territoire. Il faut mieux faire connaître nos OSBL d'habitation pour combler au maximum nos places vacantes. Il en va de la survie de nos membres.

Dans les prochaines semaines, nous allons nous pencher sur l'offre de formation et sur les besoins de nos membres. Nous avons remarqué un certain essoufflement chez ceux-ci. Sans vouloir en ajouter une couche, nous souhaitons cibler un contenu qui aurait un impact tangible et positif pour nos membres. Malheureusement, ils doivent encore et toujours faire plus avec moins de moyens.

Michel St-Gelais
Directeur général - FROH



Du nouveau à la FROHQC

Grâce à un financement en soutien communautaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale, la FROHQC met gratuitement à la disposition de ses membres des tablettes électroniques. Ces tablettes peuvent servir aux administrateurs, aux bénévoles ou encore aux locataires. En collaboration avec des organismes en éducation populaire des formations d'initiation aux tablettes sont également offertes dans les résidences de nos membres.

Cette initiative permet de mieux outiller les personnes moins à l'aise avec cette technologie et leur donne un moyen supplémentaire de rester en contact avec leurs proches.

Soulignons également que l'obtention d'un financement du programme Nouveaux Horizons pour les aînés permet à un groupe d'aînés bénévoles de notre région de mettre sur pied une émission de radio mensuelle qui sera diffusée sur les ondes de la station communautaire CKIA FM 88,3 de Québec. Accompagné de notre responsable des formations et des communications, Éric Trudel, le groupe de bénévoles a d'abord développé le concept de l'émission ainsi que le contenu qu'ils et elles souhaitent mettre en ondes.

L'émission d'une durée de 60 minutes portera le nom de *Dessine-moi un logement* et comptera trois segments de 12 à 15 minutes comprenant des entrevues et des chroniques traitant du logement social et communautaire. L'émission sera également agrémentée de choix musicaux en lien avec les sujets traités. La première a eu lieu le mardi 27 septembre et l'émission sera en ondes tous les derniers mardis du mois, de midi à 13h, jusqu'en mai 2023.

Les aînés-bénévoles ont également eu la possibilité de suivre de courtes formations sur le maniement d'une console de radiodiffusion ainsi que sur les rudiments de l'animation et de la recherche en radio.

Cette expérience leur permet de sortir de leur isolement, de se valoriser dans de nouvelles tâches, d'apprendre sur eux et de mieux faire connaître le monde du logement social et communautaire.

On vous invite donc à les suivre en direct sur le site internet de la station (ckiafm.org) les derniers mardis du mois de midi à 13h ou encore en Balado sur le même site dans la section *Nos émissions/balados*.

Annie Coulombe
Directrice générale - FROHQC



FOHBGI

Bas-St-Laurent, Gaspésie et les Îles



David Barbaza nommé directeur général de la FOHBGI

La FOHBGI accueille officiellement son tout premier directeur général, David Barbaza. Parmi nous depuis 2019 à titre de conseiller en gestion et en communication, David se distingue par son leadership, son expérience en gestion et son implication dans divers conseils d'administration du milieu, ce qui fait de lui le candidat idéal pour occuper ce poste.

Dans ses nouvelles fonctions, il s'engage notamment à favoriser davantage le dialogue avec l'ensemble des membres de la Fédération et à proposer de nouvelles avenues pour répondre aux défis auxquels nous faisons face collectivement.

Un plan stratégique pour les prochaines années

Depuis juin dernier, la Fédération a développé un plan stratégique conjointement avec David Lévesque, de la firme Ambiance Conseil. Les membres de la Fédération et notre équipe ont été sondés afin de cerner nos valeurs importantes, de redéfinir notre mission et d'établir les orientations stratégiques des prochaines années. Conjointement à cet exercice, l'équipe se restructure et s'agrandit dans le but d'atteindre les objectifs ambitieux, mais somme toute réalistes que nous nous sommes fixés. Nous avons bien hâte de vous partager les résultats de notre travail et de vous annoncer comment nous le mettrons en action.

Rimouski dans l'impasse : Les projets de logements communautaires de Serviloge menacés par le manque de financement

Le manque criant de logements à Rimouski perdure. Notre équipe a rencontré le maire de Rimouski, Guy Caron, qui comprend bien l'urgence d'agir et l'importance du logement social et communautaire pour sortir de la crise. C'est d'ailleurs lors d'une conférence de

presse organisée par un des membres de la Fédération, Serviloge Rimouski, que nous avons eu cet échange avec lui. Les deux projets de 44 et 47 logements proposés par Serviloge Rimouski ont vu leurs coûts exploser depuis leur dépôt il y a près d'un an et demi. Le financement quant à lui n'a pas suivi cette hausse et ne parvient pas à combler cet écart de coûts. Pour l'un des projets, qui s'élève à 22 M\$, les instances réglementaires demandent à la Ville de fournir 40 % du financement¹. Or, pour une ville de la taille de Rimouski, c'est impossible. Le casse-tête peut être insoluble pour les plus petites municipalités ! La Fédération est d'avis que Serviloge Rimouski tient là un projet porteur et nous continuerons de lui fournir notre appui et nos ressources dans l'espoir que le projet puisse enfin voir le jour.

1 - <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1916941/logement-social-financement-serviloge-attentes-campagne-electorale-provinciale-2022>

Catherine Desrochers

Conseillère aux communications - FOHBGI



FROHMCQ

Mauricie et Centre-du-Québec

Le 2 juin dernier, nous avons participé au premier Rendez-vous de l'habitation et du logement social en Mauricie organisé par le Consortium en développement social de la Mauricie. En présence de plusieurs élu-es, cet évènement a regroupé 118 personnes issues d'organisations communautaires et de municipalités. Lors de son intervention, André Castonguay a souligné l'importance de la collaboration communautaire-municipalité pour réussir à sortir de la crise du logement que nous traversons.

Un document de synthèse a été réalisé en collaboration avec l'équipe de recherche et le comité de suivi composé du Centre de recherche sociale appliquée, du Centre de santé et des services sociaux Mauricie Centre-du-Québec, de la Fédération régionale des OSBL d'habitation Mauricie/Centre-du-Québec, de l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières et de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie : consortium-mauricie.org

Dans le cadre de la campagne électorale québécoise, nous avons eu plusieurs rencontres avec les candidats des différents partis politiques, et nous avons assisté le 6 septembre dernier au *Débat sur la dignité des aînés* où les candidats se sont prononcés sur les mesures qu'ils pourraient prendre. Quatre des candidats en lice pour les élections générales de 2022 étaient présents à Trois-Rivières : Jean Boulet (CAQ), Sol Zanetti (QS), Pascal Bastarache (PQ) et Alexandra M. Veilleux (PLQ).

Nous poursuivons notre implication dans les différents comités régionaux, dont le suivi pour l'Étude en habitation de la Mauricie, les comités crise du logement et MADA (Municipalités [et Villes] Amies des Aînés au Québec) de la ville de Trois-Rivières.

Nous soutenons la campagne de mobilisation «Le choix impossible» initiée par le Regroupement des organismes de base en santé mentale région 04-17 (ROBSM 04-17) et qui a pour but de signaler l'urgence de pallier le sous-financement et permettre aux organismes d'assurer la rétention du personnel en santé mentale de la région.



Notre fédération est en plein essor avec le soutien au développement de nouveaux projets et nous félicitons nos membres pour leur ténacité dans la réalisation de leurs actions.

Le Centre de services communautaires Sainte-Madeleine (CSCSM) abrite maintenant, notre fédération incluse, sept groupes communautaires qui offrent des services à la population du Bas-du-Cap à Trois-Rivières. Nos administrateurs régionaux sont bien impliqués sur leurs territoires et nous avons l'intention d'appuyer leurs représentations, pour le bien de nos OSBL-H.

Joëlle F. Dallot
Coordonnatrice - FROHMCQ



FOHO

Outaouais

Quel avenir pour le logement social et communautaire ?

Aux lendemains de l'éclatante victoire de la Coalition avenir Québec (CAQ), la Fédération des OSBL d'habitation de l'Outaouais veut soulever des préoccupations, qui existaient avant le déclenchement des élections, face à la crise du logement.

D'abord, ce sujet d'actualité qui préoccupe grandement la population a été pratiquement éclipsé des discours publics du premier ministre Legault. Aussi, les experts du développement de l'habitation sociale et communautaire ont été mis de côté en amont du lancement du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ), qui vient remplacer un outil qui avait fait ses preuves au cours des 40 dernières années, soit le pro-

gramme AccèsLogis, dont l'indexation n'a pas suivi les coûts réels et qui s'est alourdi au fil du temps.

Les nouveaux paramètres imposés par le PHAQ nous portent à croire que la crise du logement perdurera au-delà du mandat de la CAQ. Il nous paraît insensé de prétendre que les promoteurs immobiliers privés, avec leur logique spéculative, seront en mesure d'équilibrer le marché locatif. Les personnes fragilisées sont certainement mieux desservies avec le logement social et communautaire, qui a comme seule finalité de répondre à leurs besoins. Un meilleur encadrement du secteur immobilier privé s'impose, à notre sens. De plus, le fait de donner plus de responsabilités aux municipalités peut être un danger si ces dernières ne sont pas suffisamment outillées pour accompagner les développeurs.

Il faut rapidement mettre la main sur les fonds fédéraux, mais les grands programmes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) sont difficilement accessibles, en raison de la loi M-30, qui limite l'intervention du fédéral en matière de financement. Le logement est une compétence provinciale et nous assistons ici à une chasse-gardée du dossier.

Les décideurs publics doivent se pencher sur les obstacles rencontrés par les organismes communautaires, notamment la sécurisation des terrains. Il est beaucoup plus facile pour les promoteurs privés, qui ont plus de moyens à leur disposition, de mettre la main sur ces espaces. Nous sommes d'avis que les organismes communautaires devraient avoir le premier droit de regard lorsque les terrains sont vacants ou adéquats. Aussi, avec l'explosion du coût de la vie, la notion d'abordabilité proposée par la CAQ nous semble désuète. Les gens ne devraient pas avoir à choisir entre se loger et se nourrir.

Nous désirons travailler ensemble pour réparer un Québec qui souffre depuis trop longtemps de l'insuffisance de logements adaptés à la réalité globale des individus. Aussi, la FOHO multiplie ses interventions auprès des politiciens et des instances régionales afin de faire naître des réflexions et de proposer des solutions pour améliorer le sort des locataires de l'Outaouais. Notre direction siège d'ailleurs au comité-choc de la Ville de Gatineau, un comité opérationnel qui a pour mission de s'attaquer à la crise du logement qui sévit sur le territoire. Notre chargée des communications – et signataire du présent article – est, pour sa part, membre de la Commission du développement du territoire et de l'habitation, qui a pour mandat d'émettre des recommandations au conseil municipal en matière de développement territorial. Durant la campagne électorale, la Fédération a également participé à des rencontres avec plusieurs candidats du Parti Québécois afin de leur décrire la réalité régionale et de vanter les avantages de l'habitation sociale et communautaire.



Katia Brien-Simard

Chargée des communications - ROHSCO



FROHME

Montérégie et Estrie

Le soutien communautaire dans les logements sociaux : un pan qui prend du galon à la FROHME

Fort d'un financement obtenu par le biais de la subvention *Nouveaux horizons pour les aînés* par cinq des organismes qui ont confié leur gestion à la FROHME, le déploiement du projet *Collectivités unies et branchées* a démarré en septembre dernier.

Ce projet consiste en la mise sur pied de 12 ateliers interactifs, d'activités sociales (bingo communautaire,

rencontres-causerie, visionnements de films, etc.) et d'outils de sensibilisation et d'information sur des sujets variés et d'intérêts pour les personnes aînées. Ils sont le prétexte pour le partage et le transfert de connaissances entre plusieurs locataires de différents OSBL d'habitation.

L'objectif premier du projet est de briser l'isolement des aînés et de dynamiser la vie communautaire du groupe. Il vise également l'autonomisation des locataires et leur implication sociale alors que, dans chacun des organismes participants, un comité bénévole est chargé de sa réalisation. Ce comité est soutenu par une équipe de la FROHME qui aide à la planification, la mise en place et l'animation des activités. Elle assure aussi la formation et l'accompagnement technique aux membres du comité des locataires.

Le projet *Collectivités unies et branchées* est le deuxième volet d'une démarche démarrée l'an dernier, alors que, grâce au même programme de subvention, neuf organismes d'habitation pour aînés ont été soutenus dans l'implantation de services technologiques adaptés à leur réalité par le biais de l'achat de tablettes électroniques munies de données cellulaires. Ce premier projet, intitulé *Une connexion pour tous*, visait à former les locataires aux technologies numériques pour briser leur isolement et à favoriser leur implication sociale grâce à des mécanismes de communication et de prises de décisions accélérés par l'utilisation du numérique en contexte de pandémie ou de mobilité réduite.

Dans le même esprit et pour accroître les interventions directes avec les locataires, à la suite d'une consultation avec les organismes en habitation et avec l'aval du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie Ouest, nous disposons désormais de sommes pour gérer, encadrer et financer trois intervenant-es en soutien communautaire dans les logements sociaux. Dans le cadre de ces nouvelles ententes, le gestionnaire-conseil d'expérience Claude Sirois est devenu coordonnateur de l'intervention communautaire.

Nous sommes toutefois devant un gros défi : celui de trouver les ressources humaines pour déployer les services ! Nous multiplions les démarches et le brassage d'idées pour rapidement desservir les OSBL d'habitation, d'autant plus que les cinq gestionnaires actuels constatent une hausse continue de conflits entre les locataires, mais aussi des incidents de violence verbale et écrite envers les dirigeants et les gestionnaires de ces OSBL. Nous croyons fermement que l'intervention communautaire dans les milieux favorisera le mieux-être des locataires et des personnes qui gravitent autour d'eux.

Martine Boyer

Responsable des communications et de la vie associative - FROHME



BOURSE de prévention Sékoia



Fier partenaire du RQOH, Lussier a lancé en mai 2022 la Bourse de prévention Sékoia au profit des OSBL d'habitation du Québec.

Les projets soumis par les participants devaient proposer des solutions, actions ou outils innovants dont l'objectif est d'améliorer la prévention des risques au sein de leur organisme.

Après l'étude des candidatures, un Comité composé de membres et personnel du RQOH a sélectionné 3 projets finalistes qui se sont vu offrir une bourse de 1000\$ chacun.

La sélection finale de l'organisme gagnant et bénéficiaire de la Bourse de 3000\$ reviendra aux membres !

En effet, vous pouvez voter pour le projet que vous jugerez le plus inspirant en vous rendant sur la page Lussier.co/boursesekoia ou en scannant le code QR ci-dessous.

Dépêchez-vous ! Vous avez jusqu'au 28 novembre 2022 pour soumettre votre vote.



Merci de votre contribution !